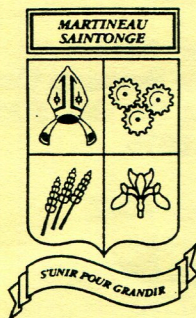


"Martinos", c'est la reproduction de la signature de Mathurin,
premier de notre lignée en Nouvelle-France,
telle qu'elle apparaît sur son acte de mariage enregistré à Sainte-Anne-de-Beaupré, le 16 juillet 1690.



Le Martinos

JOURNAL DES FAMILLES MARTINEAU & ST-ONGE

Volume 6

Numéro 4

Juin 1995



**Centre de la Culture de Grand-Mère
en face de l'Auberge Grand-Mère**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Septembre 1994 - Août 1995

EXÉCUTIF

Président: Roger St-Onge #001
402 - 4250 Savard,
Trois-Rivières, Qc. G8Y 2G6
Tel: (819) 372-1651

Vice-Président: François St-Onge #011
40 - 3ème Avenue,
Grand-Mère, Qc. G9T 2T3
Tel: (819) 533-4689

Secrétaire: Lucie St-Onge #012
3370 Bordeaux,
Trois-Rivières Ouest, Qc. G8Y 3P6
Tel: (819) 693-7133

Trésorière: Lise Therrien #008
1420 - 13ème Avenue,
Grand-Mère, Qc. G9T 2L9
Tel: (819) 538-5840

DIRECTEURS

Michel St-Onge #041
201 - 4445 Henri Bourassa Ouest,
Ville St-Laurent, Qc. H4L 5G5
Tel: (514) 336-0876

Robert St-Onge #002
395 - 4ème Avenue
Grand-Mère, Qc. G9T 2R6
Tel: (819) 538-7795

Marguerite St-Onge Rivard #214
165 Jonette,
St-Étienne-des-Grès, Qc. G0X 2P0
Tel: (819) 535-2311

Marie-Claire Martineau Lambert #227
3813 Chemin de Tilly
St-Antoine-de-Tilly, Qc. G0S 2C0
Tel: (418) 886-2768

Paul-André Martineau #244
3567 rue Juge Wilson
Laval, Qc. H7E 1X6
Tel: (514) 661-8185

oo

ÉQUIPE DU JOURNAL
MICHEL ST-ONGE
ROGER ST-ONGE

RECHERCHES EN GÉNÉALOGIE
MICHEL ST-ONGE
ROGER ST-ONGE

Envoyez toute correspondance
relative au journal à l'adresse suivante:
Journal "Le Martinos"
a/s Roger St-Onge
402-4250 Savard,
Trois-Rivières, Qc. G8Y 2G6

CARTE DE MEMBRE
Période: 1er Septembre au 31 Août

Canada : \$12.00
États-Unis : \$12.00 US
Autres Pays: \$15.00 Cdn
Membre à Vie: \$240.00 Cdn

Inclus le journal "Le Martinos" gratuit

IMPRESSION
MODOC PHOTOCOPIES
TROIS-RIVIÈRES, QC.

Ancien journal déjà publié: \$2.50/copie
Chèque payable à: Martineau-Saintonge Inc.

SOMMAIRE

	Page
Mot du Président.....	47
Nouveaux Membres.....	48
Raymond St-Onge mérite.....	48
Mérite annuel de la COMAQ.....	49
Ascendance de Raymond St-Onge.....	50
Sixième réunion annuelle.....	51
Ascendance de Guy St-Onge.....	52 - 53
Programme de la réunion annuelle.....	54
Us et coutumes au début de la colonie.....	55 - 56
Le régime seigneurial en Nouvelle-France.....	56 - 57
Nomination de Yvon Martineau.....	58 - 59
Ascendance de Yvon Martineau.....	59
Biographie & Ascendance de Gérard Martineau.....	60 - 61
Nécrologie.....	62



MOT DU PRÉSIDENT

Votre association de famille termine, avec l'été 1995, sa sixième année d'opération. Tout comme un enfant, ces six premières années ont été pour nous la période d'apprentissage à la vie. Comment doit-on faire les choses? Comment plaire à nos parents, en l'occurrence nos membres? Les difficultés d'apprendre à marcher. Eh oui! ce fut difficile de progresser graduellement afin d'en arriver à ce que nous sommes aujourd'hui. Pour cela il aura fallu le travail, le support, l'encouragement de membres qui sont venus appuyer le mouvement au sein du Conseil d'Administration. Merci à tous ceux qui sont passés et grand merci à tous ceux qui sont toujours là. Mais comme la vie demande des efforts de tous les jours, il nous faudra encore passer par les élections pour combler les postes de ceux qui terminent leur mandat au C.A. Pensez-y! ceux qui seront élus devront vous représenter adéquatement sur le prochain Conseil.

Cette année nous revenons en Mauricie pour notre réunion annuelle. Le programme élaboré a été fait pour plaire au plus grand nombre de membres. Aussi nous osons espérer que vous répondrez en grand nombre pour cet événement. Je tiens à vous dire que nous projetons de tenir la réunion de l'an prochain dans le secteur de Québec. Nous souhaitons que cette activité dans ce milieu aidera à nous faire connaître et augmenter le recrutement de nos membres.

Nous le regrettons sincèrement mais nous avons dû annuler le voyage en France faute de participants. Peut-être que plus tard..., nous pourrions rejoindre une plus grande participation et réaliser un voyage au pays de nos ancêtres. Ce serait un bien beau rêve, n'est-ce pas?

Enfin, malgré l'appel lancé dans le journal de mars '95, j'ai dû faire appel à des articles parus dans la revue La Souche de la Fédération des Familles Souches Québécoises. Tout ceci parce que ma réserve d'articles est toujours à sec. Où sont les généalogistes? Pourquoi n'ont-ils pas de choses à dire sur les gens ou la vie des Martineau ou St-Onge? Je ne comprend pas!...

Bon été et bonne vacance

Roger St-Onge #001

**BIENVENU
AUX
NOUVEAUX MEMBRES**

253 - Jean Élie Martineau
780 Upper Belmont
Westmount, Qc. H3Y 1K4

254 - Paul Martineau
4 1/2 Elm Street
Methuen, Mass. E.U. 01844

255 - Guy St-Onge
335 Touchette, C.P. 150
St-Calixte, Qc. J0K 1Z0

Raymond St-Onge reçoit le Mérite annuel de la COMAQ

Nous reproduisons ci-après l'article paru dans le quotidien Le Nouvelliste du 22 juin 1995 dans lequel il est fait mention de l'honneur décerné à un descendant Martineau dit St-Onge, en l'occurrence M. Raymond St-Onge, pour l'obtention du Mérite annuel de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ). C'est avec un immense plaisir que nous désirons souligner à tous nos membres un événement aussi prestigieux qui échoit à l'un des nôtres. Au nom du Conseil d'Administration et de tous les membres Martineau - Saintonge Inc. nous désirons offrir à Raymond nos plus sincères félicitations pour cet hommage bien mérité. Pour fins de renseignements pour tous les membres, nous reproduisons également le titre d'Ascendance de Raymond St-Onge.

Roger St-Onge #001

Le Nouvelliste Jeudi 22 juin 1995

Directeur des finances à la ville de Shawinigan

Raymond St-Onge reçoit le Mérite annuel de la COMAQ

Stéphan Ratelle
Shawinigan

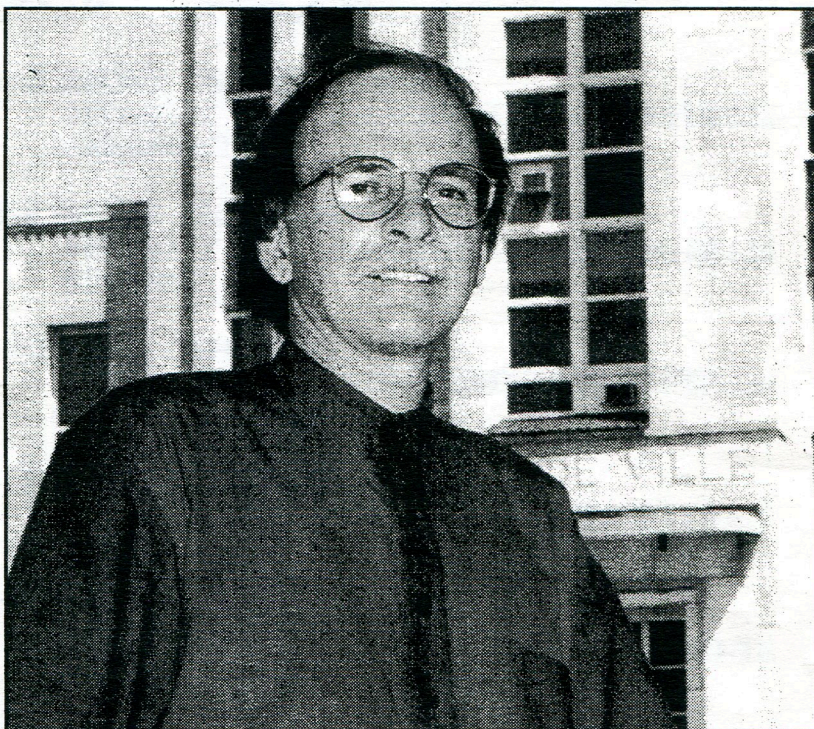
■ Le directeur des finances de la ville de Shawinigan, M. Raymond St-Onge, a reçu le Mérite annuel de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ). Cette mention est remise annuellement, depuis 1987, à un membre de la COMAQ qui s'est distingué au cours de l'année. M. St-Onge est le premier lauréat pour la région 04.

Composée de greffiers, de trésoriers et de directeurs généraux des municipalités, la COMAQ compte quelque 540 membres.

M. St-Onge, directeur des finances à Shawinigan depuis 1978, a reçu cet honneur pour son implication et son bon travail à la présidence du comité de formation professionnelle de la COMAQ. Quelque 450 officiers municipaux québécois ont bénéficié d'une formation continue au cours de la dernière année, soit notamment des cours de législation municipale, de relation de travail et de finances municipales.

Le directeur des finances, originaire de Shawinigan, a mérité ce prix la semaine dernière dans le cadre du congrès des officiers municipaux qui se déroulait à Montréal. C'est le président de la COMAQ, M. Jacques Leblond, qui lui a remis le Mérite 1995.

«Sa compétence, sa cohérence et son esprit visionnaire lui ont permis, avec la collaboration des autres



(Photomédia - Claude Gill)

M. Raymond St-Onge

membres de ce comité, de favoriser une diversification marquée du contenu de la programmation des cours offerts et le développement d'un marché potentiel qui était négligé par les différentes corporations oeuvrant dans le monde municipal. Ses efforts ont contribué au fait que le programme de formation de la COMAQ fait maintenant l'envie des autres intervenants municipaux et assure à la COMAQ un rôle de leader en ce domaine», a dit le président au cours de son discours.

«Par son sens pratique, sa polyvalence et sa pensée novatrice, le récipiendaire du Mérite 1995 a largement contribué à faire rayonner les valeurs essentielles qui sont véhiculées par la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec», a-t-

il ajouté.

Modeste, M. St-Onge, détenteur d'un baccalauréat spécialisé en sciences comptables à l'Université du Québec à Trois-Rivières, soutient que c'est le travail d'équipe qui lui a permis d'obtenir cet honneur. «Le Mérite ne revient pas seulement au travail d'un individu. C'est le travail d'une équipe. C'est un travail de longue haleine de ceux qui ont passé sur ce comité et de ceux qui y siègent actuellement.»

Quelques minutes avant la remise du Mérite 1995, M. St-Onge ne savait même pas qu'il était en nomination. La surprise fut d'autant plus grande puisque la famille du directeur des finances avait été invitée, presque en cachette, à assister à la remise du prix. ●

TITRE D'ASCENDANCE**MARTINEAU DIT ST-ONGE****PREMIÈRE GÉNÉRATION****MARTINOS Mathurin****16-07-1690****Madeleine Fiset****Beaupré****Abraham & Denyse Savard****originaire de Saint-Fraigne, bourg du canton d'Aigre, arrondissement de Ruffec,
évêché de Poitier, France. Veuf d'Anne Hébert****DEUXIÈME GÉNÉRATION****MARTINEAU/ST-ONGE Simon****25-02-1726****Geneviève ARCAND****Deschambault****Simon & Madeleine Isnard****TROISIÈME GÉNÉRATION****MARTINEAU/ST-ONGE Simon****27-08-1764****Madeleine PICHETTE****Louiseville****Jean & Madeleine Paillé****QUATRIÈME GÉNÉRATION****MARTINEAU/ST-ONGE Alexis****07-11-1803****Angèle BILLY DIT ST-LOUIS****Louiseville****Michel & Angèle Saucier****CINQUIÈME GÉNÉRATION****MARTINEAU/ST-ONGE Alexis****23-11-1830****Marie-Louise FRÉCHETTE****St-Léon-le-Grand****Antoine & Félicité Charette****SIXIÈME GÉNÉRATION****ST-ONGE Antoine****15-02-1887****Eutychianne LAMOTHE****Yamachiche****Charles & Marie-Anne Côté****SEPTIÈME GÉNÉRATION****ST-ONGE Joseph-François****01-06-1914****Albertine CÔTÉ****St-Bernard de Shaw.****Wilfrid & Georgiana Boivin****HUITIÈME GÉNÉRATION****ST-ONGE André****06-10-1941****Alida ARSENEAULT****St-Bernard de Shaw.****Georges & Délina Cyrenne****NEUVIÈME GÉNÉRATION****ST-ONGE Raymond**

Déjà notre sixième réunion annuelle !...

Comme le temps passe vite. Il me semble que c'était hier où tous ceux qui ont assisté à la réunion annuelle de Boucherville disaient combien ils avaient aimé cette journée. Aussi votre conseil d'administration n'a pas voulu lésiner avec la réunion de cette année. D'abord, nous avons voulu répéter le fait de vous présenter un descendant Martineau ou St-Onge qui s'est illustré dans un domaine quelconque. Cette année, c'est dans le domaine artistique que nous l'avons choisi. Il s'agit de M. Guy St-Onge, musicien, compositeur et réputé chef d'orchestre plus particulièrement connu pour sa participation à l'émission "Ad Lib" diffusé sur le réseau de télévision Télé-Métropole.

Selon mes sources de renseignements, Guy aime la musique depuis sa tendre enfance. Ses journées sont entièrement consacrées à sa profession et je vous assure que c'est vrai. En un mot, "il en mange" comme ont le dit si bien. Guy a accompagné bon nombre d'artistes populaires et classiques dans la production de disques compacts (CD). Pour en nommer quelques-uns soulignons Claude Barzotti, Gérard LeNormand et Johanne Blouin. Question de particularité au sujet de Guy St-Onge, vous trouverez ci-après la double ascendants Martineau dit St-Onge à laquelle Guy appartient. Celui-là est un pur Martineau dit St-Onge.

L'invitation est donc lancée à tous de réserver la journée du 19 août 1995 pour participer à notre rencontre annuelle et venir rencontrer notre Président d'Honneur Guy St-Onge. Ne soyez pas gêné, vous pouvez inviter d'autres Martineau ou St-Onge de votre famille à venir se joindre à nous tous pour ce ralliement. Plus nous serons nombreux, plus l'atmosphère de cette journée sera de la fête et je suis certain que notre invité se fera un plaisir de vous rencontrer et jaser de lignée familiale.

TITRE D'ASCENDANCE

MARTINEAU DIT ST-ONGE

PREMIÈRE GÉNÉRATION

MARTINOS Mathurin 16-07-1690 **Madeleine Fiset**
 Beaupré Abraham & Denyse Savard
 originaire de Saint-Fraigne, bourg du canton d'Aigre, arrondissement de Ruffec,
 évêché de Poitier, France. Veuf d'Anne Hébert.

DEUXIÈME GÉNÉRATION

MARTINEAU/ST-ONGE Simon 25-02-1726 **Geneviève ARCAND**
 Deschambault Simon & Madeleine Isnard

TROISIÈME GÉNÉRATION

MARTINEAU/ST-ONGE Simon 27-08-1764 **Madeleine PICHETTE**
 Louiseville Jean & Madeleine Paillé

QUATRIÈME GÉNÉRATION

MARTINEAU/ST-ONGE Alexis 07-11-1803 **Angèle BILLY DIT ST-LOUIS**
 Louiseville Michel & Angèle Saucier

CINQUIÈME GÉNÉRATION

MARTINEAU/ST-ONGE Alexis 23-11-1830 **Marie-Louise FRÉCHETTE**
 St-Léon-le-Grand Antoine & Félicité Charette

SIXIÈME GÉNÉRATION

ST-ONGE Antoine 21-01-1868 **Clarisse TYSDELLE DIT NOËL**
 Louiseville Pierre & Marie Caron

SEPTIÈME GÉNÉRATION

ST-ONGE Hormidas 05-02-1894 **Résina LAPERRIÈRE**
 Ste-Flore Léon & Émélie Auger

HUITIÈME GÉNÉRATION

ST-ONGE Claire 12-04-1921 **Alexis ST-ONGE**
 St-Marc de Shaw. Alexis & Caroline Bergeron

NEUVIÈME GÉNÉRATION

ST-ONGE Gérard 19-08-1950 **Germaine AUDET**
 Ste-Philomène de Rosemont Émile & Estelle Fournier

DIXIÈME GÉNÉRATION

ST-ONGE Guy

TITRE D'ASCENDANCE**MARTINEAU DIT ST-ONGE****PREMIÈRE GÉNÉRATION****MARTINOS Mathurin****16-07-1690****Madeleine Fiset****Beaupré****Abraham & Denyse Savard**

originaire de Saint-Fraigne, bourg du canton d'Aigre, arrondissement de Ruffec,
évêché de Poitiers, France. Veuf d'Anne Hébert.

DEUXIÈME GÉNÉRATION**MARTINEAU/ST-ONGE Simon****25-02-1726****Geneviève ARCAND****Deschambault****Simon & Madeleine Isnard****TROISIÈME GÉNÉRATION****MARTINEAU/ST-ONGE Simon****27-08-1764****Madeleine PICHETTE****Louiseville****Jean & Madeleine Paillé****QUATRIÈME GÉNÉRATION****MARTINEAU/ST-ONGE Alexis****07-11-1803****Angèle BILLY DIT ST-LOUIS****Louiseville****Michel & Angèle Saucier****CINQUIÈME GÉNÉRATION****MARTINEAU/ST-ONGE Alexis****23-11-1830****Marie-Louise FRÉCHETTE****St-Léon-le-Grand****Antoine & Félicité Charette****SIXIÈME GÉNÉRATION****ST-ONGE Alexis****24-06-1873****Caroline BERGERON****St-Léon-le-Grand****Jean-Baptiste & Olive Roy****SEPTIÈME GÉNÉRATION****ST-ONGE Alexis****12-04-1921****Claire ST-ONGE****St-Marc de Shaw.****Hormidas & Résina Laperrière****HUITIÈME GÉNÉRATION****ST-ONGE Gérard****19-08-1950****Germaine AUDET****Ste-Philomène de Rosemont****Émile & Estelle Fournier****NEUVIÈME GÉNÉRATION****ST-ONGE Guy****Recherches: Roger St-Onge****Date : 5 juillet 1995**

TITRE D'ASCENDANCE**MARTINEAU DIT ST-ONGE****PREMIÈRE GÉNÉRATION****MARTINOS Mathurin****16-07-1690****Madeleine Fiset****Beaupré****Abraham & Denyse Savard**

originaire de Saint-Fraigne, bourg du canton d'Aigre, arrondissement de Ruffec,
évêché de Poitier, France. Veuf d'Anne Hébert.

DEUXIÈME GÉNÉRATION**MARTINEAU/ST-ONGE Simon****25-02-1726****Geneviève ARCAND****Deschambault****Simon & Madeleine Isnard****TROISIÈME GÉNÉRATION****MARTINEAU/ST-ONGE Simon****27-08-1764****Madeleine PICHETTE****Louiseville****Jean & Madeleine Paillé****QUATRIÈME GÉNÉRATION****MARTINEAU/ST-ONGE Alexis****07-11-1803****Angèle BILLY DIT ST-LOUIS****Louiseville****Michel & Angèle Saucier****CINQUIÈME GÉNÉRATION****MARTINEAU/ST-ONGE Alexis****23-11-1830****Marie-Louise FRÉCHETTE****St-Léon-le-Grand****Antoine & Félicité Charette****SIXIÈME GÉNÉRATION****ST-ONGE Alexis****24-06-1873****Caroline BERGERON****St-Léon-le-Grand****Jean-Baptiste & Olive Roy****SEPTIÈME GÉNÉRATION****ST-ONGE Alexis****12-04-1921****Claire ST-ONGE****St-Marc de Shaw.****Hormidas & Résina Laperrière****HUITIÈME GÉNÉRATION****ST-ONGE Gérard****19-08-1950****Germaine AUDET****Ste-Philomène de Rosemont****Émile & Estelle Fournier****NEUVIÈME GÉNÉRATION****ST-ONGE Guy****Recherches: Roger St-Onge****Date : 5 juillet 1995**

Puisque ma réserve d'articles à publier est à sec, je me vois dans l'obligation de piger dans d'autres revues et vous faire part de sujets qui me semblent intéressants. Aujourd'hui c'est dans la revue La Souche, Vol. II - No. 2, publiée par la Fédération des Familles Souches Québécoises que je vais puiser mes articles.

Extrait de: l'Aiglon, bulletin de l'Association des familles Déry d'Amérique, volume 6 no 1, hiver 1994

Us et coutumes au début de la colonie

Dans un ouvrage fort intéressant écrit à l'intention des Français, monsieur Jean-Louis Beaucarnot relate la façon dont vivaient ses ancêtres. Je crois que nous pouvons sans crainte attribuer cette façon de vivre à nos propres ancêtres qui ont apporté avec eux leurs us et coutumes.

Monsieur Beaucarnot raconte qu'en France, les enfants vont à l'école du 1er novembre (la Toussaint) jusqu'au 23 avril (la Saint-Michel) et durant huit à dix ans. C'est le curé qui enseigne et le plus souvent, le livre d'apprentissage est l'Évangile ou un livre de prières. Donc, les enfants du Français moyen sont peu instruits. Les enfants qui ont la chance de compter un curé dans leur parenté peuvent recevoir des cours privés. C'est pourquoi dans bien des régions en France, savoir signer et écrire est signe de notabilité.

...seuls les gens lettrés tracent leur nom d'une écriture assez sûre... ainsi on peut connaître le niveau culturel et social de ses ancêtres d'après l'analyse de la signature (1).

Selon monsieur Beaucarnot, même au XVIIIe siècle, personne ne sait compter, donc personne ne peut dire l'âge exact d'un individu. Il ajoute qu'en France, l'état civil devint fiable qu'au XIXe siècle (2)

A la lecture de différents registre de paroisse, il n'est pas certain qu'il en était autrement ici, en Nouvelle-France. De plus, il ajoute qu'en général, le père et la mère ainsi que le veuf ou la veuve sont dispensés d'assister aux funérailles... pour ne pas ajouter à leur épreuve... (3)

Parmi les coutumes funéraires, la première de ces coutumes voulait que l'on sonne les cloches de l'église pour annoncer un décès: 9 coups pour un homme, 7 pour une femme et 5 pour un enfant (4). Une autre coutume voulait que les curés n'inscrivent que le principal sur les registres et que, légalement et canoniquement, deux à trois témoins soient présents. Le plus souvent, ces témoins étaient le curé et le sacristain fossoyeur.

...le curé n'oublie pas de préciser à la fois le nom (de baptême) et <surnom> (patronyme) du défunt, indique souvent son état matrimonial (surtout les femmes), parfois sa profession ou son état (surtout s'il s'agit d'un puissant ou d'un artisan), parfois aussi son âge (à quelque chose de près); sont toujours signalés les sacrements conférés, le nom d'au moins deux témoins (souvent le curé et le sacristain fossoyeur) ainsi que le lieu de sépulture...(5)

À la suite de ses recherches, monsieur Goubert raconte que le mort était mis en terre nu, habituellement lavé, dans un morceau d'étoffe, souvent du lin d'ou le nom de linceul, dans une boîte de bois qui ne servait que pour le transport à l'église puisque la paroisse ne possédait que deux de ces boîtes, une grande (pour l'adulte) et une petite (pour l'enfant), et que probablement, le drap n'était pas récupéré. Les pierre tombales étaient fort rares. Selon lui, les grands convois funéraires ordonnés et le repas mortuaire seraient urbains et n'auraient rejoint les campagnes qu'assez tard. En plus des mêmes précisions, monsieur Beaucarnot ajoute que le cercueil avait un fond ouvrant et servait à tous les paroissiens (6).

Même si ces coutumes datent du XVIIe siècle, je crois qu'elles valaient encore au XVIIIe, que certaines ont même duré jusqu'au début du XIXe siècle et certaines jusqu'au milieu du XXe siècle. La coutume de sonner les cloches pour annoncer les morts est demeurée longtemps ici, dans le Bas-du-Fleuve en tous cas, puisque je me rappelle qu'on comptait, quand j'étais petite, les coups pour savoir quel était le sexe de la personne qui venait

de disparaître dans le village.

Monsieur Goubert ajoute que le cimetière était toujours très près de l'église. Par contre, beaucoup de paysans étaient enterrés sur le bord du chemin ou carrément dans les champs où les charrettes continuaient de passer et les bêtes y paissaient comme si de rien y était. Ce n'est qu'en 1776, en France qu'un texte royal ordonna de transporter les cimetières loin du cœur des villages. Puisqu'en 1776, nous n'étions plus assujettis aux lois françaises, avons-nous eu un ordre semblable? Est-ce que les curés d'ici suivaient toujours les coutumes françaises et ont ainsi fait le changement? Si en France, il fallut plus de 50 ans pour accomplir le changement, combien de temps fallut-il ici? Peut-être n'y a-t-il pas eu de tel ordre puisque certains vieux villages ont encore, au XXe siècle, leur cimetière voisin de l'église.

Louise Brisson (419)

- 1 Beaucarnot, Jean-Louis, *Ainsi vivaient nos ancêtres. De leurs coutumes à nos habitudes*, Édition Robert Laffont, Paris 1989, pp. 84 à 89.
- 2 Op. cit., p. 157.
- 3 Op. cit., p. 161.
- 4 Op. cit., p. 160.
- 5 Goubert, Pierre, *La vie quotidienne des paysans français au XVIIe siècle*, Hachette, France, mars 1991, pp. 307 à 309.
- 6 Beaucarnot, Op. cit., p. 160.

*Extrait de: Je Veille... et Roule au grain, bulletin de l'Association des familles Rouleau d'Amérique Volume 2
no 4, automne 1986*

LE RÉGIME SEIGNEURIAL EN NOUVELLE-FRANCE.

par Jean-François Hubert-Rouleau

(Candidat à la maîtrise en histoire)

Dès le XVIIIe siècle la Nouvelle-France adopte le régime seigneurial comme mode de transmission des terres. Cette conception même du régime seigneurial avait des racines profondément ancrées dans la société française d'Ancien Régime (1).

Les premières concessions seront faites à partir de 1634. C'est à Robert Giffard que l'historiographie québécoise accorde la première concession. On lui concède une terre d'une lieue de large par une lieue et demie de profondeur sur la côte de Beauport. Il y établira les colons qui l'ont suivi du Perche. Lorsqu'à son tour Gabriel Rouleau viendra s'établir en Nouvelle-France, il profitera du système seigneurial comme mode d'établissement et sera astreint, comme les autres censitaires, à des devoirs et obligations, mais il jouira de droits que lui concède cette forme d'occupation des terres.

La seigneurie est une terre qui comprend le domaine du seigneur, d'une part, et, d'autre part, les exploitations paysannes de dimension et de nombre variables. Comme en France, le seigneur canadien, chef de la seigneurie, s'aidera à vivre de prélèvements et de corvées, mais il a aussi des obligations envers les censitaires; le régime est fait d'un contrat entre deux parties et l'esprit primordial de lien est de nature économique (2).

Le seigneur, même s'il possède une seigneurie ne peut se prétendre de la noblesse. Il doit concéder une terre à qui lui en fait la demande. Le seigneur ne peut exiger aucun montant en argent lors de la cession de cette terre au censitaire, puisque lui-même n'a rien eu à déboursier lorsqu'il l'a acquis du roi, via le gouvernement de la colonie. Les seigneurs d'alors, marchands, officiers, clergé, doivent à cet égard rendre foi et hommage au siège du gouvernement à Québec. Ils présentent aux autorités un rapport annuel sur l'exploitation

de leur seigneurie. Cette seigneurie peut varier de quelques kilomètres carrés à des centaines de kilomètres carrés. Le seigneur verra habituellement à se construire un manoir au centre de sa seigneurie pour répondre à l'obligation de tenir feu et lieu. S'il veut percevoir son droit du 14^e minot moulu, il construira, à ses frais, un moulin à ses censitaires. Le seigneur voit aussi à peupler sa seigneurie, car plus cette dernière est peuplée, plus elle devient rentable pour le seigneur. Le clergé répondra particulièrement bien à cette obligation.

Les seigneurs en Nouvelle-France constituaient une certaine élite et jouissaient de certains privilèges. Entre autres, ils avaient droit au banc à l'église, au pain béni, à la plantation du maïs, mais surtout au privilège de voir quelques-uns d'entre eux siéger au Conseil Souverain. Lorsqu'il veut se départir de sa seigneurie, le seigneur doit verser une taxe de 20% à l'État que l'on appelle le droit de quint. Cependant lorsque le seigneur lègue sa seigneurie à ses enfants, aucun droit n'est perçu.

Si ce système s'est voulu assez rigide et astreignant dans sa nature, le succès qu'on en espérait s'est avéré mitigé. En effet plusieurs seigneurs résidant à la ville, préférant le commerce des fourrures à celui de l'agriculture, investissant fort peu dans leurs seigneuries, délaissant leurs obligations, ont retardé le développement du système.

Plusieurs se virent retirer leur seigneurie. Ceux qui par contre s'appliquèrent à les exploiter, s'assurèrent un revenu et une situation enviable.

Les paysans qui débarquaient à Québec en quête d'une terre à exploiter, tout comme les enfants des premiers colons, étaient appelés, après entente avec un seigneur, censitaires, c'est à dire qu'ils détenaient un cens. Le seigneur se devait de leur octroyer le cens sous peine de se voir retirer sa seigneurie.

La concession moyenne octroyée à un censitaire était habituellement d'environ 175 mètres de façade par 1800 de profondeur. Les seigneurs concédaient leurs terres en bandes étroites, parallèles, de façon à ce que chaque paysan, à proximité de son voisin, ait accès au fleuve Saint-Laurent. Cette façade sur l'eau donnait à tous un accès direct à la principale voie de communication (...) et ajoutait deux possibilités de subsistance, la pêche sur le front des terres et la chasse dans les profondeurs (3).

Le censitaire avait aussi certains devoirs. Ainsi, il devait lui aussi rendre foi et hommage à son seigneur. Il se devait de tenir feu et lieu sous peine de perdre son cens. Il rendait compte à son seigneur de l'exploitation de son lot. Il payait annuellement le cens et la rente. Le cens étant un genre de prestation d'un denier ou d'un demi-denier en reconnaissance de la seigneurie directe et la rente variant selon les périodes, consistant la plupart du temps en biens provenant de l'exploitation de la terre.

Le censitaire se réservait de trois à quatre journées de corvées pour son seigneur. Tout comme le seigneur, la concession de son cens à ses enfants n'engendrait aucune taxe, alors que sa vente était imposable au douzième du prix fixé.

Ce devoir d'accorder une terre à quiconque en faisait la demande engendra une très grande mobilité sociale. Les paysans d'alors épuisant rapidement leurs sols, ne connaissant pas de techniques d'enrichissement de la terre, n'hésitaient pas à aller s'établir ailleurs. Toutefois, dans l'ensemble, ils furent les véritables artisans du succès que connût le système seigneurial en Nouvelle-France.

Le système seigneurial devait être aboli officiellement en 1855, après avoir profondément marqué le territoire québécois et son histoire.

Bibliographie

Rosario Bilodeau, Robert Comeau, André Gosselin, Denise Julien: Histoire des Canadas. Hurtibise, HMH, (Ville Lasalle), (1978), 670 pages.

Hamelin, Jean directeur. Histoire du Québec. Edisem, Saint-Hyacinthe, (1976), 538 pages.

Soyez, Jean-Marc. Quand l'Amérique s'appelait Nouvelle-France. Hachette-Fayard, Louseville, (1961), 283 pages.

Nomination de MONSIEUR YVON MARTINEAU à la présidence du Conseil d'administration d'Hydro-Québec

par Michel St-Onge (41)

Il nous apparaît important et intéressant que notre association de famille informe ses membres que le nouveau président du Conseil d'administration d'Hydro-Québec, M. Yvon Martineau, est un descendant de l'ancêtre Mathurin Martineau, de la branche de Joseph Martineau dit Lormière.

En effet, comme vous l'avez certainement appris récemment par les médias, M. Martineau vient d'accéder à ce poste prestigieux à la tête de la plus importante société d'Etat du Québec.

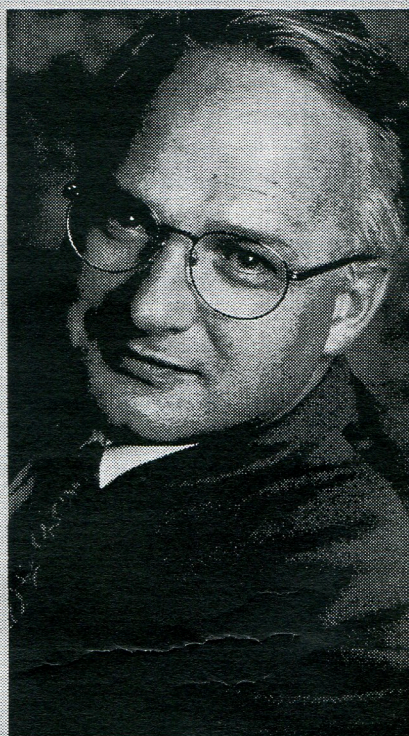
Afin de compléter cet hommage que nous voulons lui rendre, tout en profitant de l'occasion pour lui offrir nos plus sincères félicitations suite à sa nomination, nous reproduisons ici intégralement un article paru à la une du journal Hydro-Presse, bimensuel d'Hydro-Québec, de la mi-avril 1995.

Nomination à la présidence du CA M. Yvon Martineau

Le gouvernement du Québec a annoncé, le 22 mars, la nomination de M. Yvon Martineau à titre de membre et président du Conseil d'administration d'Hydro-Québec. Le mandat de M. Martineau aura une durée de cinq ans et a pris effet le 3 avril 1995. M. Richard Drouin assume depuis cette date le poste de président-directeur général. M. Armand Couture agira à titre de directeur-général adjoint.

Né à Lévis le 24 septembre 1946, M. Yvon Martineau détient une licence en droit de l'université Laval et une maîtrise en administration des affaires (MBA) de l'École des Hautes Études commerciales. Avocat, il a tout d'abord été associé principal du cabinet Stikeman, Elliot, de 1970 à 1993. Depuis, il est associé principal au sein du cabinet Martineau Walker. M. Martineau a également siégé à plusieurs conseils d'administration d'entreprises et d'organismes.

(Voir M. Yvon Martineau, p. 2)



M. Yvon Martineau.

(suite de la page 1)

M. Yvon Martineau

Dans un communiqué de presse émis le jour même de la nomination de M. Yvon Martineau, M. Richard Drouin, en son nom et au nom de M. Armand Couture, de tous les membres de la Direction supérieure, des cadres et des employés, a souhaité « la plus cordiale bienvenue à M. Martineau à la présidence du Conseil d'administration d'Hydro-Québec, l'assurant de la collaboration des cadres et des employés de l'entreprise ».

Rappelons qu'en vertu de la Loi modifiant la Loi sur Hydro-Québec, sanctionnée le 30 janvier 1995, la fonction de président du Conseil et chef de la Direction ainsi que celle de président et chef de l'Exploitation sont abolies. Cette loi crée un nouveau poste de président-directeur général nommé par le Conseil d'administration avec l'approbation du gouvernement et un poste de président du Conseil d'administration nommé par le gouvernement.

YVAN CLICHE

M. YVON MARTINEAU (suite)...

M. Yvon Martineau est le fils de M. René Martineau, arpenteur et ingénieur forestier, et de feu Mme Lucienne Lord, de Lévis; et le petit-fils de feu M. Anténor Martineau, notaire, et de feu Mme Azilda Nolin, de Saint-David-de-Lévis.

Un article très intéressant sur cette famille Martineau, et intitulé: "Biographie d'Anténor Martineau", et ayant été préparé par son fils René (père d'Yvon), avait paru dans notre numéro de mars 1993. Cet article était accompagné du "Titre d'ascendance" (préparé par Roger St-Onge) de cette famille.

Vous trouverez ci-dessous une nouvelle présentation de ce titre d'ascendance. Vous remarquerez que M. Yvon Martineau s'y retrouve lui-même à la dixième génération.

TITRE D'ASCENDANCE

MATHURIN MARTINEAU (I)

originaire de Saint-Fraigne, bourg du canton d'Aigre, arrondissement de Ruffec, évêché de Poitiers, en province du Poitou, France.
veuf d'Anne Hébert

épouse MADELEINE Fiset (Francois-Abraham Fiset et Denyse Savard)
à Sainte-Anne-de-Beaupré le 16 juillet 1690

JOSEPH MARTINEAU (II)

épouse MARIE-ANNE BOUCHER (Denis Boucher et Jeanne Miville)
à Saint-Nicolas le 4 février 1727

JOSEPH-MARIE MARTINEAU (III)

épouse GENEVIEVE LEMAY (Joseph-Louis Lemay et Geneviève Fréchet)
à Sainte-Croix de Lotbinière le 26 novembre 1753

LOUIS MARTINEAU (IV)

épouse CLOTILDE MAILLOT (Nicolas Maillot et Clotilde Brisson)
à Saint-Jean-Deschaillons le 11 août 1777

DAVID MARTINEAU (V)

épouse PELAGIE FORTIER (Pierre-Basyle Fortier et M.-Geneviève Gagné)
à Saint-Nicolas le 1er juin 1804

PIERRE MARTINEAU (VI)

épouse VENERANDE SIMONEAU (Charles Simoneau et Marie-Anne Brown)
à Saint-Nicolas le 25 août 1846

BENJAMIN MARTINEAU (VII)

épouse MARIE FLUET (Ignace Fluet et Marie Auger)
à Saint-Nicolas le 26 avril 1880

ANTENOR MARTINEAU (VIII)

épouse AZILDA NOLIN (Honoré Nolin et Rose-de-Lima St-Laurent)
à Saint-David-de-Lévis le 20 mai 1912

RENE MARTINEAU (IX)

épouse LUCIENNE LORD (Emile Lord et Catherine Caron)
à Sainte-Bernadette-Soubirous de Lauzon le 27 octobre 1945

YVON MARTINEAU (X)

#####

BIOGRAPHIE

par Michel St-Onge (41)

#####

Nous vous présentons ci-dessous le texte intégral d'une courte biographie tirée (page 511) du "Dictionnaire des parlementaires du Québec", couvrant deux siècles d'histoire politique de notre province entre 1792 et 1992. Ce volume est publié par les Presses de l'Université Laval.

Cette biographie concerne Monsieur Gérald Martineau, personnalité bien connue de notre province, et qui s'est illustré particulièrement au sein du parti Union Nationale auprès du premier ministre Maurice Duplessis.

A la suite de ce texte, vous trouverez le "TITRE D'ASCENDANCE" de Monsieur Martineau, descendant de notre ancêtre commun Mathurin Martineau.

MARTINEAU, Gérald (1902-1968)

Né à Québec, dans la paroisse Notre-Dame-de-la-Garde, le 31 juillet 1902, fils de Napoléon Martineau, électricien, et de Marie-Aimée Wiseman.

Fit ses études à l'académie Jacques-Cartier et à l'académie commerciale de Québec.

Débuta dans la vente de machines à écrire vers 1919 et fut plus tard propriétaire de la maison Gérald Martineau. Prit une part active à la vie sportive. Propriétaire du club Frontenac de la Ligue junior «A» provinciale de hockey. Propriétaire des As de Québec de la Ligue américaine de hockey de 1959 à 1967. Président honoraire des Braves de Québec de la Ligue provinciale de baseball. Président des championnats canadiens de ski du mont Sainte-Anne. Gouverneur du Club international Kiwanis des districts de Québec, de l'Ontario et des Maritimes en 1937. Président du Club Kiwanis de Québec. Membre du Club canadien, du Club de la garnison de Québec et du Seignior Club.

Trésorier du parti de l'Union nationale de 1944 à 1960.

GERALD MARTINEAU (suite) . . .

Conseiller législatif de la division des Laurentides du 21 août 1946 au 30 septembre 1959, puis nommé dans la division de Lauzon le 30 septembre 1959. Appuya l'Union nationale.

Décédé à Sainte-Foy, le 18 mai 1968, à l'âge de 65 ans et 10 mois. Inhumé à Sainte-Foy, dans le cimetière Notre-Dame-de-Belmont, le 23 mai 1968.

Avait épousé à Québec, dans la paroisse Saint-Malo, le 6 août 1923, Marie-Blandine Duggan, fille de John Duggan et d'Henriette Girard.

TITRE D'ASCENDANCE

MATHURIN MARTINEAU (I)

épouse MADELEINE Fiset (Francois-Abraham Fiset et Denyse Savard)
à Sainte-Anne-de-Beaupré le 16 juillet 1690

JOSEPH MARTINEAU (II)

épouse MARIE-ANNE BOUCHER (Denis Boucher et Jeanne Miville)
à Saint-Nicolas le 4 février 1727

JOSEPH MARTINEAU (III)

épouse MARIE-ANGELIQUE BOURASSA (Jean Bourassa et M. Angélique Bisson)
à Saint-Nicolas le 18 novembre 1748

JOSEPH MARTINEAU (IV)

épouse MARIE-ANGELIQUE DUBOIS (Charles Dubois et M. Francoise Houde)
à Saint-Nicolas le 9 août 1773

LOUIS MARTINEAU (V)

épouse JOSEPHTE GINGRAS (Charles Gingras et Charlotte Roger)
à Saint-Antoine-de-Tilly le 26 avril 1803

LOUIS MARTINEAU (VI)

épouse ADELAIDE AUBIN (Louis Aubin et Angélique Bergeron)
à Saint-Antoine-de-Tilly le 18 février 1828

LOUIS MARTINEAU (VII)

épouse MADELEINE DUPERE (Henri Dupéré et Julie Sagerie)
à Notre-Dame de Québec le 2 septembre 1851

NAPOLEON MARTINEAU (VIII)

épouse MARIE-ANNE AIMEE WISEMAN (Jean-Francois Wiseman et Marie Provost)
à Notre-Dame de Québec le 20 novembre 1882

JOSEPH PIERRE GERALD MARTINEAU (IX)

épouse MARIE BLANDINE DUGGAN (John Duggan et Henriette Girard)
à Saint-Malo de Québec le 6 août 1923

#####

EVENEMENTS FAMILIAUX 1994-1995

par Michel St-Onge (41)

Cette chronique a pour but de souligner les événements importants de nos familles. Présentée sous forme généalogique, elle peut aider nos membres et tous nos lecteurs à mieux comprendre tous les liens qui nous unissent. Familles Martineau et St-Onge, toutes issues du même ancêtre Mathurin Martineau, et de toutes les régions du Québec ou hors Québec, nous vous invitons à nous communiquer vos avis ou vos anniversaires spéciaux de naissances, mariages, et décès. N'hésitez surtout pas à nous envoyer tous les détails (ex.: découpages de journeaux, photos, etc) à partir desquels nous pourrions faire les recherches d'ascendance et composer les textes. Nous avons besoin de vous pour parler de vous. C'est pourquoi votre collaboration est nécessaire pour nous aider à raconter votre famille à travers les événements de la vie.

NECROLOGIE

TITRE D'ASCENDANCE:

MATHURIN I (M. Madeleine Fiset) Sainte-Anne-de-Beaupré 16-07-1690

JOSEPH II (Marie-Anne Boucher) Saint-Nicolas 04-02-1727

JOSEPH III (Marie-Angélique Bourassa) Saint-Nicolas 18-11-1748

JOSEPH IV (Marie-Angélique Dubois) Saint-Nicolas 09-08-1773

ALEXIS V (Flavie Croteau) Saint-Antoine-de-Tilly 09-09-1817

LEON VI (Esther Langlois) Sainte-Croix de Lotbinière 02-09-1850

NAPOLÉON VII (Rosalie Coté) Saint-Apollinaire 07-01-1874

ALFRED VIII (Marie-Louise Coté) Saint-Apollinaire 16-07-1906

FLORIDA IX (Hectorice Rivard) Saint-François-d'Assise de Trois-Rivières 24-04-1932



HECTORICE RIVARD:

Le 14 mai 1995, au Centre hospitalier Cooke de Trois-Rivières, M. Hectorice Rivard, âgé de 84 ans et 11 mois, époux de Florida Martineau, demeurant à Trois-Rivières. Fils de feu Ephrem Rivard et de feu Anna Deschesnes, de Saint-Jean-Baptiste de Grand-Mère, son épouse est la fille de feu Alfred Martineau et de feu Marie-Louise Côté, et la petite-fille de Napoléon Martineau et de Rosalie Côté, tous de Saint-Apollinaire, comté de Lotbinière. Outre son épouse, il laisse 6 enfants: Yolande Rivard (Georges Rochon), Aline (Maurice Nolet), Huguette (André Renaud), Denise (André Gauthier), Jean-Claude (Denise Martineau), Denis (Suzanne Lacroix). Il était le beau-frère de: Anita Martineau (Philippe Dubé), et Imelda Martineau (feu Elphège Morissette), ainsi que de feu Emilia Martineau (feu Amédée Ricard). Il s'était marié en l'église Saint-François-d'Assise de Trois-Rivières le 24 avril 1932.

Ses funérailles ont eu lieu le mercredi 17 mai en l'église Sainte-Catherine-de-Sienne de Trois-Rivières et ont été suivies de l'inhumation au cimetière Saint-Michel de Trois-Rivières.

La direction du journal offre
ses plus SINCERES CONDOLEANCES
à cette famille éprouvée.

Vous avez besoin de faire imprimer un document quelconque? Vous recherchez un travail de professionnel ? Alors n'oubliez pas notre imprimeur commanditaire que nous vous suggérons fortement d'encourager. Une attention particulière, dans le prix demandé comme à la qualité de l'ouvrage, sera donnée à chaque commande de travail placée par un membre de notre association. Ce sera ainsi votre façon de remercier un autre membre, de l'Association des Martineau - Saintonge, pour son appui à votre association. Appelez sans faute M. Fernand Sauvé.

**POUR TOUT GENRE D'IMPRESSION
VOYEZ UN EXPERT**

SAUVÉ ET FILS LTÉE

1489 rue Dufresne, Montréal, Qc. H2K 3J4

Tel. (514) 522-1812 / 522-4812

Fax. (514) 526-7369

**Société canadienne des postes
Envoi de publications canadiennes,
contrat no: 94676
Bulletin de l'Association des
Familles-Souches québécoises inc.
Case postale 6700, SILLERY (Québec)
Canada G1T 2W2**

Port de retour garanti

DÉPÔT LÉGAL

**Bibliothèque Nationale du Canada ISSN 1192-2443
Bibliothèque Nationale du Québec**